

Membres	7
Présent(s)	6
Audio/visioconférence	0
Représenté(s)	1
Quorum	5

SÉANCE DU 8 JUILLET 2026

Présents au siège : Madame Chantal CUTAJAR, Présidente du Conseil d'administration, Madame Chahrazad ALLAM, Monsieur Antoine BREINING, Monsieur Luc GILLMANN, Monsieur Jean-Baptiste MATHIEU et Madame Elodie STEINMANN

Excusée : Madame Nadia MONKACHI (procuration à Madame Chantal CUTAJAR)

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général / secrétaire de séance), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Madame Hélène THOUVIOT (Directrice du Développement et de l'Investissement) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de la DRFIP du 09/06/2026,
Délibère :

B/2026/030 : Strasbourg - 316 route de Schirmeck : Acquisition de 4 logements en VEFA. Autorisation d'acquisition

Il est décidé :

1. D'autoriser l'acquisition auprès du promoteur Stradim, ou toute autre société qui s'y substituerait par une vente en l'état futur d'achèvement, d'un bien constitué de 4 logements et 2 places de stationnement, route de Schirmeck à Strasbourg, pour un prix d'acquisition total de **719 875,00 € HT**, qui se décompose comme suit :
 - Pour les 2 logements en PLUS y compris 1 place de stationnement : 149,20 m² SHAB x 2 500 € HT, soit **373 000,00 € HT (TVA 10 %)**
 - Pour les 2 logements en PLS y compris 1 place de stationnement : 138,75 m² SHAB x 2 500 € HT, soit **346 875,00 € HT (TVA 10 %)**

Les études étant en cours, sur une base de 287,95 m² habitables, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser la signature du contrat préliminaire de réservation et de l'acte de vente définitif,
3. D'autoriser la prise en charge des frais inhérents à cette démarche dont les honoraires du notaire,
4. D'autoriser l'échelonnement du paiement du bien en fonction de l'avancement du chantier,
5. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent

Ne prends pas part au vote : 0

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme